



### PRECAUTIONS STANDARD

**Les personnels soignants doivent porter au minimum un masque chirurgical devant tout patient présentant une pathologie respiratoire aiguë fébrile**

### REPERER (définition des cas du 19 juin 2013)

**PATIENT SUSPECT = manifestations cliniques ET exposition compatible**

→ **Toute personne ayant voyagé ou séjourné** dans les pays listés ci-dessous, qui, au cours des **14 jours après son retour**, a présenté :

- des signes cliniques et/ou radiologiques de détresse respiratoire aiguë (SDRA)
- des signes cliniques d'infection du parenchyme pulmonaire, avec une fièvre  $\geq 38^{\circ}\text{C}$  et de la toux, sans autre étiologie identifiée pouvant expliquer la pathologie.

*Pour les personnes immunodéprimées ou présentant une pathologie chronique, prendre en compte également la survenue d'un syndrome fébrile avec diarrhée et/ou tableau clinique sévère.*

#### Pays à risque

Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats Arabes Unis (Abou Dabi, Dubaï), Irak, Iran, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Territoires palestiniens occupés, Yémen.

→ **Tout contact (ex : famille, soignants) d'un cas possible ou confirmé**, ayant présenté une infection respiratoire aiguë quelle que soit sa gravité, **dans les 14 jours suivant le dernier contact** avec le cas possible/confirmé pendant que ce dernier était malade (patient symptomatique).

*Pour les contacts immunodéprimés ou présentant une pathologie chronique, prendre en compte également la survenue d'un syndrome fébrile avec diarrhée et/ou tableau clinique sévère.*

### SE PROTEGER

#### Précautions complémentaires contact renforcées et air

*Cf. Fiches réflexes « Prise en charge des prélèvements et d'un patient suspect de nouveau virus respiratoire émergent sur tout le parcours de soins »*

### SIGNALER

**Tout cas suspect doit être signalé sans délai à :**

**1. ARS (Agence régionale de Santé de l'Île de France)**

L'ARS en lien avec l'InVS valide le cas et pose l'indication du prélèvement diagnostique qui sera adressé au CNR

**Coordonnées de l'ARS : 0825 811 411 (24h/24 7j/7)**

**2. EOH**

Dr Anne Casetta DECT 41175 [anne.casetta@cch.aphp.fr](mailto:anne.casetta@cch.aphp.fr)

Dr Marie-Therese Baixench, DECT 13434, [marie-therese.baixench@cch.aphp.fr](mailto:marie-therese.baixench@cch.aphp.fr)

Secrétariat : Mme Marie-Danielle Daufour poste 12633, [marie-danielle.daufour@cch.aphp.fr](mailto:marie-danielle.daufour@cch.aphp.fr)

**3. Administrateur de garde : nuit, week-end et jours fériés : postes 11 114 ou 11 115 (admissions) ; nuit 01 58 41 41 41 (standard)**

**4. Avis infectiologue : poste 12 134 ou 11 646**